

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 28 (1991)
Heft: 1027

Rubrik: [Impressum]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 31.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Compagnon Eugène

Il avait une jambe raide, et plus guère de mâchoire inférieure: le cancer des parqueteurs, qui travaillent à genoux dans les solvants. La jambe, c'était bien pour embêter la famille de Fribourg, aux rares cas où il fallait aller à la messe. Mais il avait la mémoire gouailleuse.

«On était aux Délices, le bâtiment qui est rond quand on arrive. Il y avait à la rue de Fribourg un vendeur de bouchons, il avait des petits bouts de bouchon. Les chauffeurs, quand ils montent les colonnes, ils mettent un bout de papier au bout pour pas qu'il tombe du chenit dedans. Alors nous, on avait un cornet – on payait deux sous le cornet d'un kilo, c'était léger. On allait avec un entonnoir, on enlevait les bouchons et on versait ces bouts de liège dans les tuyaux. Et personne ne voyait. Puis voilà, le bâtiment a été fini et on a commencé à chauffer. Au premier étage ça n'allait pas, en haut ça allait.

«Mais nom de..., qu'est-ce qu'il y a ?»

«Ils arrêtaient le chauffage, ils vidaient l'eau et il en sortait ces petits bouchons. Et ça recommençait ailleurs quand on remettait le chauffage en marche. Ça fait qu'à la longue il a fallu démonter toute l'installation et la refaire à neuf.»

Quand on gagnait un franc l'heure, dans la Genève des années trente, et que les patrons ne voulaient pas entendre parler de conventions collectives, ils étaient plus d'une centaine à riposter: «A mauvaise paye, mauvais travail». C'était *l'LAB*, comme disait Eugène, la Ligue d'action du bâtiment.

«Une autre fois, on travaillait pour la maison Rubin. Les plâtriers-peintres, ils étaient tous syndiqués. Lucien [Tronchet] nous a dit: "Eh bien, ma foi, on va le remettre en place: puisqu'il veut baisser les salaires, on va lui donner une bonne leçon."»

«Alors on allait chez les paysans à Meyrin et on prenait du foin, de la graine qu'on tamisait et qu'on mettait dans des cornets. Quand les co-pains plâtriers gâchaient le plâtre,

nous on mettait des poignées de graines dedans. On a vu à la rue des Lilas – moi, j'ai fait huit jours de taule avec ça – il y avait de l'herbe qui avait poussé au plafond.»

C'est André qui l'a amené un soir, et nous les aurions écoutés des jours d'affilée. Eugène s'était mis alors à rechercher les anciens, leurs archives, leurs souvenirs. Il allait jusqu'au café Ferrero pour les rencontrer, le chemin est plat et c'est là qu'on est toujours allés. Il était de toutes nos fêtes, souriant devant sa tisane; il était de tous nos débats, et de toutes les solidarités.

«Quand il y a eu la guerre en Espagne, on travaillait avec le docteur Fischer en bas de la rue Chantepoulet, là où mènent les trams, et c'est en cul-de-sac. On prenait le sang, mais on n'avait pas de centrifugeuse pour séparer les globules blancs des rouges. Alors on avait le fouet: on tournait avec, on était quatre samaritains ouvriers, on tournait. Il y avait un nommé Lipp qui avait fait des thermos, et c'était le célèbre aviateur Carpentier, qui avait bombardé son camp au lieu des tranchées allemandes à la guerre de quatorze, on l'avait dégradé, c'était lui qui faisait la ligne Genève-Barcelone pour transporter le sang.»

A ta mémoire, Eugène. On ne flétrira pas le genou.

Marianne Enckell.

L'invitée de DP s'exprime librement dans cette tribune. Marianne Enckell collabore au Centre international de recherches sur l'anarchisme, à Lausanne.

CAISSE DE PENSION

Hermès Précisa et la gestion paritaire

(ag) Hermès Précisa a connu des milliers de collaborateurs. Aujourd'hui, ce n'est plus qu'une société financière qui travaille avec un effectif très réduit.

Mais la caisse de pensions dispose à son actif de réserves latentes. Il serait naturel qu'elle soit liquidée totalement ou quasi totalement. D'une part les rentes n'ont pas été indexées ou insuffisamment (10% récemment pour la première fois), d'autre part, il n'est pas possible de laisser des réserves à disposition future d'un nombre limité de bénéficiaires. Le conseil de fondation faisant un demi-pas a décidé la liquidation partielle de la caisse.

La FTMH a déposé plainte auprès de l'autorité de surveillance invoquant le non respect de la gestion paritaire et de

l'information des bénéficiaires. A relever que selon une décision récente du Tribunal fédéral le syndicat a désormais la capacité d'agir contre une décision d'un conseil de fondation. ■

(Source: Bulletin d'information de l'ARPIP, janvier 1991.)

Cotisations déductibles

Cette année, pour la première fois, les contribuables bernois peuvent déduire les cotisations de membres et les libéralités prouvées à des partis politiques ayant leur siège dans le canton de Berne et y exerçant leurs activités. Maximum déductible: 5000 francs. Les pièces justificatives doivent être jointes. De même les cotisations à des associations professionnelles (syndicats) peuvent être déduites par les personnes actives. ■

DP Domaine Public

Rédacteur responsable: Jean-Daniel Delley (jd)

Rédacteur: Pierre Imhof (pi)

Ont également collaboré à ce numéro:

Jean-Pierre Bossy (jpb), François Brutsch (fb),

Jeanlouis Cornuz, Catherine Dubuis,

André Gavillet (ag), Jacques Guyaz (jg),

Silvia Ricci Lempen, Charles-F. Pochon (cfp),

L'invitée de DP: Marianne Enckell

Abonnement: 70 francs pour une année

Administration, rédaction: Saint-Pierre 1, case postale 2612, 1002 Lausanne

Téléphone: 021 312 69 10

Télécopie: 021 312 80 40 – **CCP:** 10-15527-9

Composition et maquette: Monique Hennin,

Pierre Imhof, Jean-Luc Seylaz

Impression: Imprimerie des Arts et Métiers SA, Renens